

Mercredi 16 Mai 2018

Toyota commercialisera des voitures « parlantes » aux Etats-Unis en 2021

Toyota a annoncé qu'il commercialiserait sur le marché américain, à partir de 2021, des voitures capables de communiquer entre elles. Le constructeur souhaite ainsi inciter les autres groupes automobiles à lui emboîter le pas et à équiper, eux aussi, leurs véhicules de cette technologie. Selon la NHTSA (Agence américaine de la Sécurité routière), quelque 600 000 collisions et 1 000 décès seraient évités chaque année si tous les véhicules étaient équipés de cette technologie de communication, ce qui permettrait une économie totale d'environ 71 milliards de dollars par an.

Les constructeurs d'automobiles aux Etats-Unis demandent depuis un certain temps que les autorités légifèrent sur cette technologie afin d'établir un système de communication standard permettant aux véhicules de toutes les marques de parler le même langage. En 1999, les constructeurs se sont approprié la fréquence 5,9 GHz pour qu'elle soit consacrée à la communication entre les véhicules et à la communication avec les infrastructures. En décembre 2016, le gouvernement de Barack Obama avait proposé que tous les véhicules vendus sur le sol américain soient équipés d'une telle technologie et que la fréquence choisie soit réservée à cette fin. Cette proposition n'a toujours pas été entérinée par le Congrès.

En 2017, Cadillac a introduit une technologie de communication entre les véhicules (V2V) et avec les infrastructures (V2I) sur la CTS. Il s'agit actuellement du seul véhicule de série à proposer une telle technologie en Amérique du Nord.

Au Japon, plus de 100 000 véhicules Toyota « parlants » circulent déjà sur les routes ; la technologie y est disponible depuis 2015. Le véhicule utilise une fréquence radio à ondes courtes dédiée pour émettre des informations quant à sa vitesse, sa direction et son emplacement aux voitures environnantes munies de la même technologie dans un rayon maximal de 300 mètres. Ceci permet donc aux véhicules de prévoir si une collision avec un autre véhicule est imminente. Si c'est effectivement le cas, le conducteur est averti et les mesures nécessaires à l'évitement de l'impact peuvent être prises.

La France est loin d'être en retard dans ce domaine, même si le programme en cours de réalisation diffère légèrement. Sous la houlette du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie, le projet pilote « Scoop@f » (Systèmes COOPératifs) a d'ores et déjà été lancé.

Initié en 2014, le projet Scoop@f est entré l'an passé dans une phase d'expérimentation à grande échelle : 2 000 kilomètres de routes ont été dotés d'unités fixes dans 5 régions françaises : Ile-de-France, A4, Isère, rocade de Bordeaux et Bretagne et 3 000 véhicules - dont 1 000 Mégane équipées par Renault en sortie d'usine de Palencia (Espagne) - ont commencé à circuler à travers la France. « Cette campagne d'expérimentation, qui s'étalera jusqu'à fin 2018, permettra de confirmer l'intérêt de ces technologies pour la sécurité routière et servira à optimiser l'ensemble du dispositif avant son déploiement », précise Christine

Tissot, chef du projet Scoop@f pour Renault et expert des Technologies d'information et de communication des transports. « *D'un côté, les véhicules communiquent aux routes et aux autres véhicules équipés des informations sur les obstacles rencontrés en direct sans réseau d'opérateur de télécommunication.*

De l'autre, les routes transmettent aux véhicules équipés des informations sur les conditions de circulation, les chantiers, la vitesse autorisée, les accidents ou les obstacles », détaille Christine Tissot. Le projet Scoop@f crée un canal de communication entre les véhicules et également entre les véhicules et les infrastructures routières. L'objectif prioritaire est d'améliorer la sécurité sur les routes et de fluidifier la circulation.

Juliette Rodrigues